



# liquidation judiciaire

Par **ginette 33**, le **19/06/2019 à 00:30**

nous avons eu une liquidation judiciaire quia durée 2 ans

de octobre 2014 a janvier 2017 Nous avons vendu matériel véhicule et maison avant la vente aux encheres

la vente de notre maison a été efectuée en decembre 2016

a ce jour nous sommes toujours interdit bancaire et nos créances n ont toujours pas été payées par le mandataire est ce normal ? Je pense qu il fait travailler notre argent

Avons nous un recours et qui peut nous renseigner